Règlement du foot à 7 auto-arbitré de la FDFR77 fédéré par la FSGT

1 - Les joueurs. Une équipe de 7 joueurs/joueuses sur le terrain dont un gardien de but mobile. Le minimum de joueurs est de 7 ; à défaut l'équipe est forfait. Des joueurs peuvent être prêtés par une autre équipe. Un maximum de 14 joueurs peuvent participer à une rencontre. (Changements tournants sans arrêts de jeu.)

2 - Le terrain. (1/2 terrain) Rectangulaire avec une surface délimitée à 13m (ou 11m) des lignes de but. Dimensions des lignes de touche 50 à 75 m. lignes de but 40 à 55m, buts de 6 x 2m10. En pratique on utilise dans la majorité des cas la moitié d'un terrain de foot à 11, avec buts latéraux.

3 - Le temps. La rencontre se déroule en 2 fois 10mn. On ne compte pas l'arrêt de jeu.

4 - Le jeu.
Les touches : s'effectuent au pied (premier adversaire à 6m), mais aucun but ne peut être marqué directement. Le renvoi de sortie de but s'effectue à la main ou au pied par le gardien, le ballon n'est pas obligé de sortir de la surface.
Le gardien : ne peut pas jouer le ballon à la main sur une passe d'un partenaire. Pas de règle de hors-jeu.
Les suppléants : peuvent à tout moment, sans arrêt de jeu, remplacer leurs joueurs sur le terrain tout en respectant le nombre de joueurs par équipe, qui est de 7.

Fautes. Tout tacle, même régulier est interdit. Toutes les fautes propres aux autres formes de foot donnent lieu à un coup franc direct. (Premier adversaire à 6m) ou à un penalty si la faute est commise dans la surface.

5 - L'adhésion. Elle est obligatoire pour participer. Elle s'effectue auprès du Foyer Rural le plus proche ou auprès de la FDFR77. Elle comporte une assurance individuelle accident. Elle permet. La participation aux autres activités du Foyer Rural (Tennis, pétanque, théâtre, ciné club...)

6 - L'auto arbitrage.
Le foot à 7 de la FDFR77 est basé sur l'auto arbitrage. Il revient à chacun des participants d'assurer la régulation de la rencontre dans le meilleur des esprits. En cas de besoin, la régulation est recadrée par les responsables des équipes.
Ainsi il appartient à chacun des joueurs d'arrêter son action, dès lors qu'une faute ou une sortie des limites du terrain a été observée.

7 - L'esprit. On joue sans hors-jeu, sans tacle, sans arbitre. Le jeu est conçu pour favoriser un jeu attractif et vivant, avec beaucoup de buts. On se rapproche du foot joué à l'école. Le foot à 7 est porteur de plusieurs promesses : l'esprit, l'aspect ludique, la croissance des effectifs sans publicité, juste du bouche à oreille.
L'état d'esprit des rencontres est validé collectivement par les équipes. C'est le seul sport où lorsqu'une équipe quitte le terrain parce que l'état d'esprit se dégrade pour éviter la violence, elle n'a pas automatiquement perdu la rencontre.
Exceptionnellement, en cas de conflit, le comité d'organisation, constitué de représentants de chaque équipe, après avoir écouté les protagonistes concernés, priorise autant que faire se peut un match à rejouer plutôt qu'un résultat obtenu sur tapis vert.

Se règlement s'inspire des principes de règle de la FSGT à laquelle la FDFR77 est adhérente au n°19124083

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

30 octobre 2015